

JEAN-PIERRE GOUDAILLIER

## Actes de grivèlerie en Français Contemporain des Cités (FCC)

*According to the online edition of the Trésor de la Langue Française, grivèlerie means not being able to pay in a café, a hotel or a restaurant. In the nonstandard variety called Français Contemporain des Cités, one can find related expressions such as taxi-basket, resto-basket (basket-resto in the backslang variety called verlan) or café-basket etc. By these terms linguistic use reflects social practices related to the act of leaving without paying. And how do littérature des cités (suburban literature), rap lyrics or the language of the Web (blogs, chat etc.) relate to this problem? These are particularly interesting questions, especially if we take into consideration the importance of grivèlerie (also known as filouterie) in today's society.*

### Introduction

D'après le *Trésor de la Langue Française (TLF)*, dans sa version informatisée (*TLFi*, [atilf.atilf.fr](http://atilf.atilf.fr)), « *La grivèlerie est le fait de ne pas pouvoir s'acquitter de sa note, au café, à l'hôtel, au restaurant* »<sup>1</sup>. En *Français Contemporain des Cités (FCC)* on relève désormais des expressions comme *taxi-basket*, *resto-basket*, voire *basket-resto* en verlan, *café-basket*, etc. Par de tels termes la langue rend compte de pratiques sociales liées à la *grivèlerie*. Qu'en est-il dans la littérature contemporaine « issue des cités », les textes de rap, sur les réseaux sociaux, la toile (blogs, chats, etc.) ? Autant de questions auxquelles il convient d'apporter des éléments de réponse, étant donné l'importance prise de nos jours par le phénomène de *grivèlerie*, appelée aussi *filouterie*, dans nos sociétés.

### Griveler, grivèlerie

Citons à nouveau le *TLFi* à propos du verbe *griveler*, qui correspond à *grivèlerie* : « *GRIVELER, verbe intrans... Vx et fam. Réaliser des profits illicites ; consommer sans être en mesure de payer* ». *Griveler* est un dérivé de *grive*, « *la grive étant connue pour l'avidité avec laquelle elle ramasse sa*

---

<sup>1</sup> *TLFi*, consulté 03.17.

*nourriture et les pillages qu'elle commet (en partic. dans les vignes) »<sup>2</sup>. Une illustration de l'emploi de *griveler* est fournie par le *TLF*, qui cite Stendhal :*

De l'autre côté du mur de la salle à manger, se trouvaient de pauvres détenus, sur la portion de viande desquels on avait peut-être *grivelé* pour acheter tout ce luxe de mauvais goût dont on voulait l'étourdir. (Stendhal, 1830 : 139)

Pour le *Dictionnaire de l'Académie Française* dans sa 9<sup>e</sup> édition (Tome 2 paru en 2000) qui fait remonter l'origine du terme au XIII<sup>e</sup> siècle *griveler*, signifie en premier lieu « *faire quelques petits profits illicites dans un emploi, dans une charge* » et deuxièmement « *ne pas régler sa dépense dans un restaurant, un débit de boissons, un hôtel* ».

Le lexème *grivèlerie* est présent dans l'exemple suivant extrait de *Ma vie entre les lignes* d'Antoine Blondin :

Cette nuit-là, qui était celle du réveillon, je m'étais épanché à travers Paris dans un taxi que je n'étais plus en mesure de payer quand le chauffeur - lassé - m'en fit la suggestion. Conduit au poste de police pour *grivèlerie*, on me retira tout : ceinture, cravate, sauf la barbe qui me donnait l'aspect d'un parfait clochard et ne m'avantagea pas lorsqu'on vint m'extraire de ma cellule, à la fin de la matinée, pour me conduire devant le commissaire. (Blondin, 1982 : 292)

La *grivèlerie* est un délit qui relève du domaine de l'escroquerie ; *grivèlerie*, tout comme *filouterie* (cf. ci-après), fait partie d'un champ sémantique, dans lequel apparaissent aussi, entre autres, *arnaque*, *duperie*, *escroquerie*, *fraude*, *friponnerie*, *resquille*, *tromperie* et *vol*, si l'on explore ce champ en matière de proxémie et de synonymie<sup>3</sup>.

### **Filouter, filouterie**

*Filouter* est un verbe transitif datant du XVII<sup>e</sup> siècle dont le sens est initialement « se conduire en filou », par la suite « voler quelque chose », ce qui est indiqué par le *TLF*. *Filouter quelque chose à quelqu'un* veut dire voler avec adresse et a pour synonyme subtiliser ; cette expression signifie par extension *escroquer*, *voler par ruse*, *par tromperie*. D'après le *TLF* elle connaît une variante populaire, à savoir *filouter quelqu'un de quelque chose*<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Cf. note 1.

<sup>3</sup> <http://www.cnrtl.fr> (consulté 02.18.)

<sup>4</sup> *TLFi* (consulté 02.18.)

Le substantif féminin *filouterie* désigne un « *acte malhonnête ou indélicat consistant à tromper ou voler par ruse* »<sup>5</sup>. On peut ainsi parler, entre autres, de *filouterie d'aliments*. *Filouterie* est préféré dans l'usage au lexème *grivèlerie*, qui est considéré comme plutôt désuet dans le langage courant, l'expression *filouterie d'auberge* (synonyme, dès lors d'*addition volante*)<sup>6</sup> étant utilisée « *en Suisse, uniquement dans la restauration et l'hôtellerie* »<sup>7</sup>, comme en témoigne l'exemple suivant : dans un article intitulé « *Filouterie d'auberge, l'art de quitter la table* », le quotidien suisse *Le Temps* relate dans son édition du 14 janvier 2015 le cas d'une mise en garde proférée par la Guilde suisse des restaurateurs-cuisiniers à l'encontre d'un certain Rainer Muller, « *un personnage insaisissable, enfant naturel d'Arsène Lupin et des Pieds nickelés, artiste de la filouterie d'auberge* ». Interviewé, Frédéric Haenni, président de *GastroVaud* précise que *filouterie d'auberge* « *désigne [...] le fait de consommer un repas, ou de séjourner dans un hôtel, en omettant délibérément de régler la note* ». Il est par ailleurs précisé dans le quotidien suisse : « *On parle aussi, en français hexagonal, de grivèlerie, ou plus trivialement d'addition volante ou d'addition basket – référence à la nécessité de prendre ses jambes à son cou au moment fatidique – voire de dîner à la cloche de bois* »<sup>8</sup>.

### **Filouterie de...**

L'exemple *filouterie d'auberge* ci-dessus est un cas parmi d'autres de l'emploi de *filouterie de*. On peut citer *filouterie de taxi, de loyer, de transport, de carburant, de chambre (à louer), de boisson, filouterie d'aliment(s), d'hôtel, voire filouterie de sexualité*. Cette liste est loin d'être exhaustive. Suit un exemple d'emploi de *filouterie de taxi* : dans *Le Parisien* du 6 mai 2014 (édition des Hauts-de-Seine), sous le titre « *Prison ferme pour ne pas avoir payé le taxi* » on lit « *Didi a pris la fâcheuse habitude de ne pas payer, en général. Et hier, c'est une "filouterie de taxi" qui lui a valu d'être jugé une nouvelle fois par le tribunal correctionnel de Nanterre* »<sup>9</sup>. La littérature n'est pas en reste.

---

<sup>5</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/filouterie> (consulté 02.18.)

<sup>6</sup> Cf. L'article « *Grivèlerie : l'habitué de l'addition volante convoqué au tribunal* » paru dans *Le Télégramme* (Brest) du 13 juillet 2015.

<sup>7</sup> Wikipedia (consulté 03.17.)

<sup>8</sup> <https://www.letemps.ch/lifestyle/filouterie-dauberge-lart-quitter-table>. (consulté 05.21.)

<sup>9</sup> <http://www.leparisien.fr/espace-premium/hauts-de-seine-92/prison-ferme-pour-ne-pas-avoir-payé-le-taxi-06-05-2014-3818105.php> (consulté 05.21.)

L'exemple suivant tiré du roman policier *Brouillard au Pont de Tolbiac* de Léo Mallet en est l'illustration. En entendant Nestor Burma dire :

Je pense aux croissants, parce qu'il m'est arrivé souvent, à l'époque, d'en manger trois ou quatre avec mon café-crème, au comptoir de cette brasserie, et de n'en annoncer qu'un au moment de payer, (Mallet, 1956 : 52-53)

le commissaire Faroux lui rétorque :

Votre *filouterie de croissants*, je m'en tamponne. Mais vous savez bien que la prescription, c'est un attrape-nigauds, et que, pour des faits graves, elle ne joue pratiquement pas. (Mallet, 1956 : 53)

Certes, *filouterie de croissants* est de toute évidence un hapax, mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit bien d'un exemple d'utilisation de l'expression *filouterie de*.

### **Cogner, faire basket(s)**

Années 1970-1980 : *cogner* d'une part et *faire basket* d'autre part prennent leur place dans le paradigme de *filouter* et *griveler*. « *Cogner, c'est [...] aller dîner non pas dans un "Wimpy" mais dans un vrai restaurant, et filer vite à la dernière gorgée de cognac (faire baskets)...* » (*Le Nouvel Observateur*, N° 683, 12 décembre 1977, p. 56-57 (cf. Cellard, Rey, 1980 : 53)) ; Jacques Cellard et Alain Rey précisent au sujet de l'expression *faire baskets*, qu'ils datent de 1975 environ, qu'elle signifie « *s'enfuir en courant, en particulier pour quitter rapidement un café, un restaurant, une boutique, où l'on vient de consommer, etc. sans avoir payé* » et qu'elle « *utilise par une sorte de métonymie, l'idée des baskets étudiés pour des départs et des parcours très rapides dans le jeu du même nom ; mais aussi adoptés très largement pour leur confort et leur bon marché, par les adolescents à partir de 1970* » (Cellard, Rey, 1980 : 53).

Il doit être noté cependant que *faire basket* et *faire baskets* (au pluriel) ont non seulement pour sens partir en courant sans payer mais veulent dire aussi tout simplement partir sans prévenir ; c'est avec ce dernier sens que le chanteur Renaud utilise l'expression *faire basket* dans *Le retour de la pépette* en 1985 : « *Un trouffion qui arrosait la quille... Il lui a fait basket en lui gaulant sa valise en carton* ».

### ***Taper quelque chose basket***

Au courant des années 1990 tout un paradigme s'est développé à partir du modèle de locution verbale *taper quelque chose basket*, qui a donné des expressions telles que *taper un taxi-basket*, *taper un resto-basket*, pour ne citer que celles-ci, qui s'avèrent appartenir au départ au registre du *Français Contemporain des Cités*. *Taper un taxi-basket*, se sauver en courant pour ne pas payer la course à un chauffeur de taxi, lorsque l'on arrive à destination, est celle qui est apparue en première selon toute vraisemblance : « *je vais te dire un truc, Nico. Je vais me changer et j'tape un taxi basket...* » (Guendouz, Nicolo, 1997 : 114). Les deux exemples suivants, issus de blogs, montrent que cette locution reste employée de nos jours :

- On fait quoi alors ? On prend les premiers transports ? Y sont dans moins d'une heure.

Mais moi, je me les pèle et j'ai envie de pachave. L'idée de me taper le métro, le RER puis le bus me sort par le trou de balle. Il n'y a pas moyen ! Non seulement je vais bouffer un bon grec, mais en plus je suis chez moi dans une demi-heure, sans raquer un centime.

- Bon les gars vous savez quoi ? Ca part en *taxi-basket* !

- Franchement les mecs, on va pas prendre un taxi sans l'payer ? S'inquiète Redouane<sup>10</sup>.

- Je vous dois combien ? Je demande au chauffeur.

Sans me répondre, il me montre le compteur. 32 euros. Je m'éclipse du tacos, d'un coup.

- **TAXI BASKET !** Je gueule.

On détaille comme des dingues.

Redouane s'est barré de son côté, Befi et moi, on tape le sprint du siècle en direction de notre immeuble.

- Continue à courir ! Je gueule à mon pote.

C'est ouf de voir à quel point le stress décuple la puissance<sup>11</sup>.

La presse écrite, y compris dans sa version numérique, reprend à son compte l'expression et se fait l'écho d'une telle pratique :

Selon la préfecture de police, on compte aujourd'hui 16 623 taxis parisiens. A raison d'une dizaine d'heures de route par jour, les conducteurs cumulent vite de l'expérience dans leur métier. Si la grande majorité des voyageurs sont des clients sérieux, une petite poignée d'entre eux sème la révolte des chauffeurs.

---

<sup>10</sup> <http://welovewords.com/documents/le-mec-de-lunderground> (consulté 07.15.)

<sup>11</sup> Idem.

Ils pratiquent ce que l'on appelle le « *taxi-baskets* ». Cela consiste à s'échapper d'un taxi sans avoir payé, une fois arrivé à destination<sup>12</sup>.

Émeline Wuilbercq écrit sur son blog à propos de Michel, chauffeur de taxi :

certains clients l'agacent également, notamment ceux qui ne veulent pas payer et partent en courant. Face au « *taxi-basket* », Michel ne fait pas le poids. « Il faut courir vite mais, moi, j'ai 58 ans », rappelle-t-il, désolé. « C'est un métier fatigant moralement et nerveusement », concède-t-il<sup>13</sup>.

Tous ces exemples montrent que le phénomène est loin d'être limité, présente même une certaine extension et perdure dans le temps. Tout comme celui du *resto-basket*, qui consiste à se sauver en courant pour ne pas payer l'addition dans un restaurant. Exemple parmi d'autres, sur le site [paris.normandie.fr](http://paris.normandie.fr) on trouve en date du 2 février 2012 sous le titre « "Resto-basket" : un suspect arrêté par deux clients de la brasserie » ce qui suit :

Dans le langage de rue, on appelle cela un « *resto-basket* » ; dans le code pénal, une « *grivèlerie* » ou « *filouterie d'aliments* ». Quitter un établissement où l'on a consommé sans payer constitue évidemment une infraction, un manque à gagner pour le commerçant, parfois épaulé par ses clients, comme cela a été le cas mardi 1<sup>er</sup> février dernier en tout début d'après-midi<sup>14</sup>.

Des stratégies sont mises en place par des restaurateurs afin de contrer la pratique du *resto-basket*. Dans le quotidien *Ouest-France* du 26 août 2008 on apprend qu'« *il y a toujours un serveur posté à l'extérieur pour accueillir la clientèle et observer la tenue des tables* » d'après un des serveurs d'un établissement de la place Rallier-du-Baty à Rennes, qui a eu lui aussi déjà affaire au phénomène du *resto-basket*. « *Ils étaient cinq, des jeunes. J'ai couru après eux. J'ai réussi à en avoir un qui a payé pour les autres* », précise le serveur, auquel il aurait été répondu par le jeune homme « *On a essayé, on a perdu* »<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> Enquête sur le fléau des « *taxi baskets* », [huffingtonpost.fr](http://huffingtonpost.fr), 12 avril 2010 (cf. [http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2010/04/12/2029561\\_enquete-sur-le-fleau-des-taxis-baskets.html](http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2010/04/12/2029561_enquete-sur-le-fleau-des-taxis-baskets.html) (consulté 08.15.)).

<sup>13</sup> <http://emelinewuilbercq.blog.lemonde.fr/2013/05/02/michel-58-ans-chauffeur-de-taxi-parfois-oumpense-plus-aux-clients-qua-sa-famille> (consulté 08.15.)

<sup>14</sup> <http://www.paris.normandie.fr/hemertheque/resto-basket-un-suspect-arrete-par-deux-clients-de-la-brasserie-657484-PSPN-65784> (consulté 03.17.)

<sup>15</sup> Nathalie Flochlay, « Le "resto-basket" fait courir patrons et clients », *Ouest-France*, 26 août 2008 (cf. aussi <http://www.rennes.maville.com/actu/actudet-Actualité-692502actu.Htm> (consulté 08.15)).

Malheureusement, dans certains cas les propriétaires de restaurants ne peuvent rien faire. Ainsi, comme le relate *Le Parisien* du 3 mars 2017, qui titre « Espagne : une centaine de clients d'un restaurant prennent la fuite sans payer » :

L'addition est salée pour le propriétaire de l'hôtel-restaurant Carmen à Bembibre, à 400 km au nord-ouest de Madrid. Lundi soir, Antonio Rodriguez a vu une centaine de clients qui célébraient un baptême prendre la poudre d'escampette. Ces adeptes du « resto basket » sont partis juste avant le dessert. « Ils étaient en train de danser puis tout à coup ils ont disparu. En une minute, cent personnes étaient parties », a raconté à la radio Cadena Ser Antonio Rodriguez, qui s'est retrouvé avec une ardoise impayée de 2 000 euros. « Ils ne sont pas sortis par petits groupes, non, tous à la fois », a-t-il encore expliqué. Les employés du restaurant n'ont pas pu les retenir. « On ne peut rien faire quand ils sont si nombreux ». Vendredi, la Guardia civil était toujours à la recherche des clients qui se sont volatilisés. La police n'a pas voulu confirmer qu'il s'agissait de ressortissants des pays de l'Est, comme l'écrit la presse locale. « Ils ne sont pas de nationalité espagnole », a simplement déclaré un responsable de ce corps de gendarmerie. « Nous savons à peu près où ils sont, les résultats ne se feront pas attendre », a-t-il cependant assuré.

*Resto-basket* donne même lieu à une forme équivalente en verlan, à savoir *basket-resto*. Voici ce que l'on trouve sur un forum à propos de l'addition qui tarde à venir : « *Tu te lèves, tu mets ton manteau. Généralement elle arrive très vite. C'est justement la définition de menacer de faire du basket-resto* »<sup>16</sup>. Autre exemple : « *Ouai il a plu de risque de se retrouver avec un basket-resto ou au minimum un client qui ne reviendras pas avec moi* »<sup>17</sup>. *Café-basket* existe aussi. En voici une preuve, parmi d'autres : « *Un resto jamais mais c'est vrai que plus jeune on aimait bien les café basket* »<sup>18</sup>. Tout un paradigme s'est constitué à partir de l'expression initiale *taxi-basket* issue du FCC, ce que confirme l'exemple suivant :

C'est marrant, chez moi on appelle ça un *resto-basket* (notez que ça fonctionne avec plein d'activités différentes : *café-basket, métro-basket, quête-basket* pour les lève tôt du dimanche, etc.)<sup>19</sup>

---

<sup>16</sup> [http://linuxfr.org/users/zarmakuizz/journaux/hs-laddition-dans-un-restaurant, 19\\_07\\_10](http://linuxfr.org/users/zarmakuizz/journaux/hs-laddition-dans-un-restaurant, 19_07_10) (consulté 03.17).

<sup>17</sup> [http://linuxfr.org/users/zarmakuizz/journaux/hs-laddition-dans-un-restaurant, 19\\_07\\_10](http://linuxfr.org/users/zarmakuizz/journaux/hs-laddition-dans-un-restaurant, 19_07_10), posté par barmic 20\_07\_10 (consulté 03.17).

<sup>18</sup> <https://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20070801100017AAP3fFx#> (consulté 03.17).

<sup>19</sup> [http://linuxfr.org/users/zarmakuizz/journaux/hs-laddition-dans-un-restaurant, 19\\_07\\_10](http://linuxfr.org/users/zarmakuizz/journaux/hs-laddition-dans-un-restaurant, 19_07_10) (consulté 03.17).

Quand on se tape un *resto-basket*, que l'on zappe en quelque sorte l'addition, cela s'appelle aussi *addition-basket*, autre expression qui vient enrichir le paradigme. Ainsi, dans *La Dépêche du Midi* sous le titre « Restaurants : ils zappent l'addition » on trouve : « *Au grand dam des restaurateurs, certaines personnes sans scrupules n'hésitent pas à quitter leurs établissements sans payer. On appelle ça "l'addition basket" parce qu'il faut courir vite* »<sup>20</sup>.

La pratique du *resto-basket* est très fréquente. Pour ce qui est de la Belgique, on peut se référer à ce qui est mentionné sur le site [weekend.levif.be](http://weekend.levif.be) ; ainsi à la date du 03.05.16. il est indiqué « *La technique du "restobasket" [...] a de plus en plus d'adeptes malhonnêtes* » et précisé que le Syndicat Neutres des Indépendants (SNI) « *a dressé un bilan plutôt inquiétant de la situation. En effet, sur les 464 établissements sondés, 51% d'entre eux auraient été victimes de grivèlerie en 2015* »<sup>21</sup>.

Voici un échange relevé dans un chat de yahoo.com consulté en avril 2017 :

Vous est il déjà arrivé de faire un 'resto basket' ?  
Pour ceux qui ne connaissent pas l'expression, c partir sans payer...

#### Réponses

eric hk55

Oui mai j'étais jeune et je courrai vite.... J'ai honte mais j'en ris encore..  
D'une point de vue pénal c'est de la grivèlerie

cybecow

Cela m'est arrivé pour la première fois l'an passé.  
Nous avons déjeuné un midi avec mon meilleur copain, et nous avons demandé plusieurs fois l'addition. Ne voyant rien venir, nous sommes allés directement à la caisse pour payer. Au bout de longues minutes, à voir le personnel nous regarder sans venir, nous avons convenus qu'en nous dirigeant vers la sortie, il y aurait bien quelqu'un qui nous arrêterait pour que nous payons.

---

<sup>20</sup> <http://www.ladepêche.fr/article/2009/10/03/685985-restaurants-ils-zappent-l-addition-/html>, 03\_10\_09 (consulté 03.17).

<sup>21</sup> <http://weekend.levif.be/lifestyle/culinaire/patir-sans-payer-l-addition-la-technique-du-resto-basket-prend-de-l-ampleur/article-normal-506175.html>, 30\_05\_16 (consulté 04.17).



Et bien non ! Nous sommes parties le plus simplement du monde sans que personne ne s'inquiète...  
En revanche, nous n'avons pas usé nos baskets. Nous sommes restés très dignes ! Courir, ça fait transpirer, ce n'est pas terrible. LOL

mistermo9

Un resto jamais mais c'est vrai que plus jeune on aimait bien les *café basket*.  
Et dire que je suis directeur d'un bar restaurant maintenant !<sup>22</sup>

### **Conclusion**

Dans le domaine du vol, des arnaques en tout genre, il s'agit de constater au terme de cette étude que le champ sémantique comprenant les lexèmes *filouterie* et *grivèlerie*, deux termes bien ancrés dans le lexique français depuis le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles respectivement, comporte désormais une multitude de termes construits à partir du modèle *xx-basket*, à savoir pour ne citer qu'un certain nombre parmi ceux-ci : *taxi-basket*, *resto-basket*, *café-basket*, *addition-basket*, *metro-basket*, *quête-basket*. C'est donc un véritable paradigme, très productif, qui est apparu au cours des dernières années et il peut être établi que *taxi-basket*, dont le lieu d'émergence est le langage des cités, a été le premier d'une série de mots et expressions appartenant désormais aussi à d'autres variétés du français, y compris à ce que l'on appelle communément le français standard. On peut d'ailleurs ajouter à la liste *hosto-basket* utilisé récemment dans un bulletin d'informations radiophonique faisant état d'une arnaque au paiement de frais d'hospitalisation en France de la part de richissimes ressortissants du Golfe persique. Tout incite à penser que la liste est loin d'être close et que de nouveaux vocables apparaîtront dans les années à venir.

### **Bibliographie**

- BLONDIN Antoine (1982), *Ma vie entre les lignes*, Paris, Tallandier.  
CELLARD Jacques, REY Alain (1980), *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette.  
GOUDAILLIER Jean-Pierre (1997), *Comment tu tchatches ! – Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve & Larose (3<sup>ème</sup> édition 2001).

---

<sup>22</sup> <https://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20070801100017AAP3fFx> (consulté 04.17.)

GUENDOZ Omar, NICOLO Jean-Karim (1997), *La cité : Wahab, Khouna, Eric et les autres, jours tranquilles en banlieue*, xxx, Le Pré-aux-clercs.  
MALLET Léo (1956), *Brouillard au Pont de Tolbiac*, Paris, Robert Laffont.  
STENDHAL (1830), *Le rouge et le noir* (cité par le TLFi).

---

JEAN-PIERRE GOUDAILLIER

Université Paris Descartes

Courriel : Jean-Pierre.Goudaillier@paris5.sorbonne.fr